

**DEMANDE DE SUBVENTION
POUR LA MISE EN PLACE DE MANIFESTATIONS PONCTUELLES
DANS LE DÉPARTEMENT VISANT LA PROMOTION
DE LA SANTÉ ET DE LA SOLIDARITÉ
DANS LE CADRE DES ACTIONS SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES**

PÔLE SOLIDARITÉ SOCIALE

**COMMISSION PERMANENTE
du 23 juillet 2021**

**Direction de l'Action Sociale, du
Logement et de l'Insertion**

**DELIBERATION
N° 2021-07-23-139**

La Commission Permanente du Département réunie à la Maison de la Charente-Maritime de La Rochelle, le 23 juillet 2021 à 14h45, sous la présidence de Mme Sylvie MARCILLY, Présidente du Département,

Agissant par délégation de l'Assemblée Départementale (délibération du 1^{er} juillet 2021),

Considérant les crédits disponibles pour la mise en place de manifestations ponctuelles organisées dans le Département, visant à la promotion de la santé et de la solidarité dans le cadre des actions sociales et médico-sociales,

Considérant les demandes de subvention présentées par les associations,

Considérant que la Commission Permanente est compétente pour individualiser les subventions sollicitées par les associations dans ce domaine,

DECIDE :

1°) d'accorder la subvention suivante pour un montant global de 260 € :

Nom de l'association	Projet d'utilisation de la subvention sollicitée	Proposition 2021
Unité d'enseignement du CHU de Poitiers	<u>Acquisition de fournitures scolaires pour les enfants hospitalisés</u> Objectif : L'unité d'enseignement du CHU de Poitiers permet de maintenir le lien avec la classe du jeune hospitalisé en vue sa réintégration. L'objectif est de conserver un statut d'élève, ne pas rompre avec sa scolarité et maintenir ses apprentissages. La majorité des élèves sont en classes élémentaires ou sont collégiens et sont originaires de la Région. L'unité était financée par une association, aujourd'hui dissoute. L'unité recherche des financements pour : • financer un partenariat avec les beaux arts de Poitiers • achat de matériel spécifique selon les projets L'association Petits Princes propose une dotation pour l'achat de tablettes, logiciels et système d'installation... Budget prévisionnel de l'action : 777 €	260 €

2°) de procéder au versement de cette subvention sur présentation de documents justifiant de la réalisation de l'opération.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
La Présidente du Département,
Sylvie MARCILLY